

Note d'information du Groupe de Travail Cotonou de CONCORD

**PERSPECTIVES NOUVELLES POUR LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
DANS LA COOPÉRATION ACP-UE**

Lors du [Forum Politique pour le Développement](#) d'Octobre 2012, le Commissaire Piebalgs a dit : *Comme le dit notre nouvelle politique sur la société civile, si les bonnes conditions sont en place, vous (OSC) pouvez remplir pleinement votre rôle comme acteurs de gouvernance et de développement en aidant à soutenir la transparence et par un plaidoyer pour la bonne gouvernance, en contribuant à l'élaboration des politiques, au développement humain et à la croissance inclusive. Nous nous engageons à aider à la création de ces conditions*<sup>1</sup>.

**Ce nouvel engagement de l'UE envers le rôle de la société civile** dans le développement et la démocratisation et en faveur d'un environnement porteur et un espace politique a émergé ces derniers mois. Il se reflète dans divers documents et processus qui convergent en faveur d'un rôle plus important pour la société civile en particulier comme élément essentiel de gouvernance démocratique.

Ces documents sont le fruit du [Dialogue Structuré](#)<sup>2</sup> et de la préparation du Forum de haut niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide et en partie également un suivi et une réponse au 'printemps arabe'. Ils viennent également à un moment clef où l'UE finalise son prochain cadre financier pluriannuel (2014-2020) qui comprend une révision des instruments de coopération et de politique extérieure.

Ces déclarations d'intention sont très encourageantes quant au rôle que l'UE veut jouer pour appuyer l'action de la société civile et promouvoir son espace politique dans les pays en développement. Ceci à un moment où l'on observe **une augmentation alarmante du nombre de gouvernements des pays en développement mettant en place des politiques et mesures restrictives** envers la société civile, y compris par l'adoption de nouvelles lois visant à restreindre les activités des organisations de la société civile (OSCs) et à réduire leur participation au dialogue politique.

**Dans un tel contexte, la question clef sera de traduire la nouvelle approche de l'UE dans la pratique.** Il n'est pas suffisant d'appuyer financièrement les activités de la société civile ou de mettre en place des mécanismes de dialogues sur les programmes de l'UE. Si l'objectif est de promouvoir un réel changement démocratique et sociétal, une action politique et diplomatique forte est également nécessaire ainsi que la révision de certaines politiques européennes ayant un impact négatif sur les droits et moyens d'existence des populations pauvres des pays en développement.

### Une politique de l'UE envers la société civile renouvelée

Une nouvelle communication de la CE sur la société civile: ["Les racines de la démocratie et du développement durable : l'engagement de l'UE avec la société civile dans le domaine des relations extérieures"](#)<sup>3</sup> a été publiée en Septembre 2012 et suivie de Conclusions du Conseil un mois plus tard.

Ces deux documents reconnaissent le rôle central de la société civile dans la gouvernance démocratique et l'émergence de sociétés plus justes, équitables et inclusives, une vision qui jusqu'à présent n'était pas suffisamment mise en avant dans les approches de la CE envers la société civile, la gouvernance ou le développement. Cette nouvelle approche est également bien intégrée dans le **cadre stratégique et le plan d'action sur les droits de l'homme et la démocratie**<sup>4</sup> qui ont été adoptés par les 27 Etats Membre de l'UE en juin 2012.

#### **Les points positifs de la Communication sont:**

- L'approche basée sur les droits qui se reflète dans plusieurs parties du texte;
- La société civile comme élément crucial de tout système démocratique et l'existence même d'une société civile perçue comme un atout;
- La définition de la société civile et le fait qu'elle intègre les organisations informelles ;
- L'importance de la participation de la SC dans les processus politiques et le dialogue politique ;

<sup>1</sup> traduction de l'anglais par CONCORD CWG

<sup>2</sup> [https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/Dialogue\\_structur%C3%A9](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/Dialogue_structur%C3%A9)

<sup>3</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0492:FIN:FR:PDF> and [Council conclusions](#)

<sup>4</sup> [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/FR/foraff/131174.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/FR/foraff/131174.pdf)

- L'importance d'engager les citoyens européens dans les questions de développement par le biais de l'éducation au développement, la sensibilisation et les campagnes quoique ces aspects méritent d'être mieux soulignés dans la communication
- Les rôles complémentaires de la SC et de l'état dans les services sociaux ;
- La volonté de soutenir le rôle de la SC dans la mise en œuvre de 'l'Agenda pour le Changement';
- L'attention particulière portée au fait que l'UE devrait faciliter de façon systématique le rôle de veille des OSC dans le cadre de l'appui budgétaire et qu'une part des enveloppes de l'aide budgétaire devrait être allouée aux renforcement de la SC dans ce but ;
- La promotion de l'approche multi-acteurs et de l'implication de toutes les parties prenantes aussi bien dans l'action que dans le dialogue.

### **La mise en œuvre de la communication reste un défi majeur**

La participation de la société civile est une caractéristique majeure de l'Accord de Cotonou et la coopération UE-ACP est au premier plan dans l'appui aux multiples rôles de la société civile dans le développement ainsi que la gouvernance. Dans le cadre des 9<sup>ième</sup> et 10<sup>ième</sup> FED, il y a nombre d'exemples de programmes d'appui aux OSC ou de programmes spécifiques ciblant la SC dans le cadre du secteur gouvernance des PINs dont il serait utile de tirer les leçons.

Il y a deux ans, le Groupe Cotonou de CONCORD a établi un tableau présentant l'inventaire des [Goulots d'étranglement empêchant une participation significative des acteurs de la société civile dans les politiques et processus de l'Union Européenne en matière de développement](#). Ce document se base sur l'expérience des OSC dans le cadre de la programmation des 9<sup>ième</sup> et 10<sup>ième</sup> FED ainsi que sur les revues à mi-parcours et a été discuté avec les institutions européennes lors du dialogue structuré.

### **Le premier test de mise en œuvre de la nouvelle politique européenne envers la SC se déroule actuellement avec la programmation des futurs instruments de coopération, y compris le 11<sup>ième</sup> FED.**

Dans les directives envoyés aux délégations pour ce processus de programmation, il était prévu de consulter les OSC ainsi que d'autres acteurs non-étatiques lors de la préparation des futurs Programmes Indicatifs Nationaux (PIN), du choix des secteurs prioritaires de la coopération et de la planification indicative pour chacun de ces secteurs. En partenariat avec leurs partenaires des ACP, les membres de CONCORD ont entrepris de réaliser une revue et une évaluation de ces processus de consultation afin d'identifier les bonnes pratiques tant du côté officiel que de la SC et de les diffuser et partager entre pays.

La programmation des **deux programmes thématiques de l'instrument de Coopération au Développement (ICD) ainsi que de la coopération Intra-ACP et de l'instrument européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH)** est également en cours. **Ces programmes et instruments sont complémentaires aux PIN**, d'une part en ciblant directement les acteurs de la SC (Programme thématique OSC et AL de l'ICD et IEDDH) et d'autre part en se focalisant sur les défis globaux et les biens publics mondiaux (Programme Thématique de l'ICD Bien Publics et Défis Mondiaux et fonds Intra-ACP). En particulier, le programme thématique OSC et AL est vu comme un outil essentiel pour renforcer les capacités des OSC afin qu'elles puissent jouer les rôles décrits dans la nouvelle communication. Il est donc essentiel que les OSC soient également consultées sur la programmation et la mise en œuvre de ces programmes et instruments.

Cependant, pour que les objectifs de la communication et de l'Accord de Cotonou deviennent réalité, **la participation de la société civile dans la mise en œuvre des PIN des pays ACP devraient également être améliorée**. En particulier, l'approche multi-acteurs dans les services publics prônée par la communication est très prometteuse mais ne pourra pas se matérialiser sans un engagement fort de la part de l'UE et des ministères concernés dans les pays ACP. De la même manière, les améliorations en matière de croissance inclusive, de protection sociale ou de lutte contre les inégalités et les discriminations dépendent grandement de l'implication de la SC. Ce qui veut dire qu'au-delà de l'appui direct à la société civile à travers les divers instruments de coopération il est également essentiel d'intégrer la participation réelle et structurée de la société civile dans la mise en œuvre de tous les secteurs prioritaires y compris l'appui budgétaire<sup>5</sup>. La combinaison adéquate de ces différents programmes et modalités d'appui à la société civile varie en fonction de la situation de chaque pays, raison pour **laquelle il est important d'avoir une approche pays par pays**.

Dans la communication il est également suggéré que **des feuilles de route par pays pour un engagement avec les OSC vont être élaborées** par l'UE et ses Etats membres avec l'objectif *d'améliorer l'impact, la prévisibilité et la visibilité des actions de l'Union, en garantissant la cohérence et les synergies*. Si ces feuilles de route sont correctement mises en pratique, elles pourraient représenter une réelle avancée comparées au manque de coordination et de prévisibilité du système actuel. En effet, il est prévu qu'elles soient élaborées *en tenant compte des avis formulés par les acteurs de la société civile* et qu'elles définissent les *objectifs à long terme de la coopération de l'UE avec les OSC et englobant à la fois le dialogue et l'appui opérationnel, en déterminant les modalités de travail appropriées*.

Néanmoins, **l'UE peut aller bien au-delà de la consultation et de l'appui financier** à la société civile pour promouvoir le rôle et l'espace politique de la SC **par le biais d'une action diplomatique du dialogue politique et de l'appui aux réformes politiques**

<sup>5</sup> See paper: <http://capacity4dev.ec.europa.eu/article/engaging-non-states-actors-new-aid-modalities>

dans les pays partenaires (en ce compris des accords commerciaux orientés vers le développement et basés sur le respect des droits de l'homme).

L'UE s'est clairement engagée à utiliser le dialogue politique avec les pays partenaires pour promouvoir les droits de l'homme, les libertés d'association et d'expression ainsi qu'un environnement porteur pour la société civile. Cependant, le défi est de mettre en place une approche cohérente dans chaque pays. Or, le dialogue politique peut aussi interférer avec les propres intérêts politiques ou économiques de l'UE et de ses Etats Membres et défendre les intérêts de la société civile peut dans certains cas être considéré comme un sujet trop sensible.

### **Nous attendons des membres de l'APP un engagement pour :**

- La promotion d'une approche du développement basée sur les Droits de l'Homme et d'un environnement porteur pour l'engagement des citoyens dans l'élaboration des politiques;
- La mise en place de multiples formes et mécanismes de dialogue entre les parlements et les OSC et la promotion d'un espace pour la contribution de la société civile aux processus politiques, que ce soit au niveau local, national, régional ou global ;
- La reconnaissance et le soutien aux multiples rôles des OSC dans le respect de leur diversité et de leur droit d'initiative et dans un esprit d'ouverture en soutenant les modes d'action et de dialogue innovateurs y compris l'approche multi-acteurs ;
- Superviser et contrôler le processus de programmation au niveau pays afin de s'assurer que la société civile a été consultée et que ses préoccupations et recommandations ont été prises en compte ;
- La promotion d'une appropriation démocratique au niveau pays afin que les priorités de coopération reflètent les réels besoins et aspirations des populations ACP et ne soient pas influencées par les intérêts de la Commission européenne et des Etats Membres de l'UE ou ne tiennent compte que des priorités de l'UE et de ses interlocuteurs étatiques côté ACP ;
- Faire pression sur l'UE, ses Etats Membres et les gouvernements ACP afin d'accroître la transparence de leurs processus budgétaires et superviser leur coopération y compris dans le cas de programmation conjointe, de mise en commun des ressources ou d'appui budgétaire ;
- Mettre en lumière les préoccupations et les revendications des OSC et défendre les libertés fondamentales d'association et d'expression et le droit des citoyens d'établir des associations avec l'objectif de défendre leurs droits et leurs intérêts et de s'engager dans des initiatives communes.